## **Inspection plan fruitiers France Algérie 2014**

La France a accueilli une délégation algérienne pour une mission d'inspection phytosanitaire sur les plants fruitiers, du 24 au 26 novembre 2014. Mme Hadjeres, Chef des Services Phytosanitaires (CPO) algériens a participé à la journée d'ouverture, présidée par les Dr. Soubeyran (CPO française) et Evain (sous-directeur des Affaires Sanitaires Européennes et Internationales - SDASEI) de la Direction générale de l'Alimentation (DGAL).

Les trois autres membres de la délégation, MM. Graba (sous-directeur des Contrôles Techniques), Mokrane (responsable du Contrôle des plants au Centre National de Contrôle et de Certification des semences et plants) et Rabhi (responsable de la production du matériel végétal à l'Institut Technique de l'Arboriculture Fruitière et de la Vigne) ont suivi l'inspection sur toute sa durée. Cette mission s'est déroulée dans les régions Aquitaine, Languedoc Roussillon, Rhône-Alpes et Picardie, en pépinières mais également au Centre Technique Interprofessionnel des Fruits et Légumes (CTIFL) à Lanxade.

Les présentations des administrations algériennes, françaises, du CTIFL et des pépiniéristes ont fait l'objet de discussions et d'échanges, facilitées par la clarté des exposés et le niveau technique de tous les intervenants. Cette mission a permis aux parties algérienne et française de clarifier les exigences et d'identifier les mesures de simplification ou les modifications à envisager, notamment pour l'inscription des cultivars au catalogue algérien et sur les exigences à l'importation des plants fruitiers français.

Lors de la réunion de clôture, les auditeurs ont fait part de leur satisfaction sur le dispositif français de contrôle et de certification. Ces conclusions favorables devraient faciliter l'accès des plants fruitiers français au marché algérien dans les prochains mois.

Par ailleurs, cette inspection devrait être suivie d'actions de coopération mises en œuvre dans le cadre d'une convention de partenariat dans les domaines de la santé animale et de la protection des végétaux entre la DGAL et la Direction de la Protection des Végétaux et des Contrôles Techniques algérienne (DPVCT) signée lors du comité agricole mixte franco-algérien, tenu les 3 et 4 décembre 2014.